



MUNICIPALITE
DE
CUARNY

Cuarny, le 10 novembre 2016

Préavis no 4/2016 du 10 novembre 2016

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CUARNY

Concernant

**la compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2016-2021
d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'article 11 du Règlement sur la Comptabilité des Communes (RCC) stipule :

« La Municipalité ne peut engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles que jusqu'à concurrence d'un montant et selon les modalités fixées par le Conseil communal ou général au début de la législature. Ces dépenses sont ensuite soumises à l'approbation du Conseil général ou communal.

Compte tenu, tant de l'évolution du coût de la vie que de l'importance du budget de notre Commune, la Municipalité propose au Conseil général de fixer cette compétence financière à CHF 20'000.- pour la législature 2016-2021.

Cette compétence laisse à la Municipalité une marge de manoeuvre raisonnable, qui lui permet d'intervenir dans un domaine ou dans un autre, sans avoir à convoquer le Conseil pour des sommes égales ou inférieures à CHF 20'000.- et en évitant d'utiliser trop souvent la voie des crédits complémentaires.

Cette autorisation est bien entendu utilisée dans des cas d'interventions urgentes (*par exemple dégâts sur des bâtiments ou conduites*).

Décision

En conséquence, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le préavis municipal n° 4/2016
Entendu le rapport de la commission de gestion et finances
Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour, le Conseil

Décide

D'accorder à la Municipalité la compétence financière, pour la législature 2016-2021, d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles fixée à CHF 20'000.- (vingt mille), par poste du budget, mais au maximum CHF 20'000.- (vingt mille) par an.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic : La Secrétaire :



F. Leu



L. Jörg

